

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance ordinaire du 3 juin 2024

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Saint-René-de-Matane

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 3 juin à 19 h 30, à la salle du conseil, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

#### SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Rémi Fortin
Madame la conseillère	Lyne Gagnon
Messieurs les conseillers	Berthier Fortin Serge Fillion Marco Sirois Steve Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Rémi Fortin.

#### EST ABSENTE

Madame la conseillère	Johanne Fillion
-----------------------	-----------------

#### EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière	Joyce Bérubé
--	--------------

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Rémi Fortin ouvre la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à la séance.

2024-06-091

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Lyne Gagnon, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2024 tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-06-092

#### LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane tenue le 6 mai 2024 qui leur a été transmis à l'avance;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 comme rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-06-093

#### APPROBATION – COMPTES À PAYER, CHÈQUES, PRÉLÈVEMENTS ET SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Il est proposé par Monsieur Marco Sirois, et résolu :

D'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 151 872.60 \$, la liste des prélèvements bancaires d'une somme de 16 759.68 \$ et les salaires nets payés d'une somme de 16 598.99 \$.

D'imputer ces dépenses au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, représentant un total de 185 231.27 \$. Ces dépenses comportent les chèques numérotés de 3306 à 3335 du compte bancaire numéro 400058.